

Notre troisième demande est une prière de ne pas diviser les immigrants en classes privilégiées et non-privilégiées sur une base ethnique. Les gens de notre groupe ont de la difficulté à comprendre pourquoi les Allemands appartiennent au "groupe privilégié" tandis qu'eux faisaient partie du "groupe non-privilégié" bien qu'ils aient tous atteint au moins le même niveau culturel que les soi-disant immigrants privilégiés. La méthode qui gouverne une telle division semble, pour le moins, grossière et expéditive.

Notre dernière requête est pour la nomination d'administrateurs désintéressés. Nous croyons que cette enquête du Sénat sur tout le problème de l'immigration est un pas dans la bonne voie. Si un compromis pratique ne résulte pas des délibérations contradictoires de cette première enquête complète, nous suggérons respectueusement que le travail se continue devant un Comité consultatif dans le cadre de la division de l'immigration. Nous suggérons également que ce Comité consultatif, s'il est formé, devrait posséder son propre service de renseignement. Pourquoi? Parce que nous sommes convaincus qu'il faut tenir un plus grand nombre de délibérations avant que le public soit en mesure de juger équitablement les faits les plus importants; et nous croyons surtout que les influences politiques, économiques et sociales dans le Dominion façonneront une politique d'immigration sage, profitable et saine qui sera digne de la grandeur future du Canada.

Il faudra probablement changer dans l'avenir certaines attitudes psychologiques de la part des Canadiens de naissance. A ce sujet, nous voulons citer le professeur H. F. Angus qui a fait une étude particulière du problème d'immigration canadienne. Voici ce qu'il dit dans un récent article*:

Les immigrants sont bien accueillis quand on les croit être des employeurs munis de capitaux, désireux d'établir de nouvelles industries, ou s'ils possèdent les moyens de s'établir comme acheteurs de produits canadiens. Ils sont également bienvenus s'ils offrent la probabilité de se restreindre, pour un temps du moins, aux occupations que les Canadiens ont essayé d'éviter, comme le service domestique ou la main-d'œuvre dans les champs de betteraves. Les immigrants ne sont pas bien accueillis s'ils semblent être des concurrents. Ils ne sont pas bienvenus non plus s'il est probable qu'ils resteront des aubains pour une période de temps considérable. Un critique étranger, qui ne ménagerait pas ses paroles, dirait probablement que les Canadiens ne veulent pas d'immigrants à moins qu'ils soient faciles à exploiter et aisément assimilables.

Il n'est pas inusité de trouver des immigrants qui répondent à ces deux desiderata. Ceux qui reçoivent un bon accueil parce qu'ils arrivent de pays appauvris et que leur niveau de vie est peu élevé, offrent le moins de chance de devenir des Canadiens représentatifs. Ceux qui sont le plus en mesure de se tirer d'affaire sont aussi les plus susceptibles de concurrencer les Canadiens de naissance et de soulever l'hostilité de ceux qu'ils supplantent.

Les considérations qui doivent façonner le futur système canadien d'immigration sont variées et souvent contradictoires. De telles décisions ne peuvent être prises qu'en haut lieu. A titre de représentante d'un groupe relativement restreint, l'Alliance nationale tchécoslovaque est redevable de l'occasion qu'on lui a donnée de soumettre ses respectueuses suggestions qui se résument ainsi:

1. Mesures urgentes en vue d'aider au transport rapide au Canada des proches parents de Canadiens qui peuvent subvenir à leurs besoins.
2. Augmentation du nombre de catégories de parents des personnes que l'on admettra au Canada quand les facilités de transport le permettront.

*H. F. Angus, "Immigration" (International Journal, I (1), janvier 1946 pages 66-67).